

## FORMATION DES DIRIGEANTS ET SALARIES DE CLUBS DE BADMINTON "La gestion du temps de travail"

#### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

Parfaire ses connaissances en matière de professionalisation et responsabilité juridique

Parfaire ses connaissances sur la gestion du temps de travail au regard de la CCNS et du code du travail

# Nombre de stagiaires

6 à 15 personnes La ligue se réserve le droit d'annuler ou reporter la session si le nombre de participants est insuffisant

## **Publics**

Dirigeant-e-s de structure club ou comité (président-e, trésorier-e, secrétaire ou membre du conseil d'administration en charge de l'emploi) et salariés

#### Pré-requis

Le participant doit être impliqué dans la gestion du(es) salarié(-es) de son club ou en être salarié-e

### <u>Intervenants</u>

Catherine JANVIER Chef de projet au CDOS Isère Responsable du service vie associative, Impact Emploi et du Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles (CRIB)

## Modalités de suivi et

appréciation des résultats

Fiches de présence

Fiches de présences émargées, questionnaires d'évaluation à chaud et à froid, retours après travaux, études de cas durant la formation

## Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode participative, ateliers, études de cas, échanges d'expériences, vidéoprojecteur

Lieu de formation : Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton - 37 route du Vercors - 38500 Saint-Cassien

<u>Contact</u>: Thomas CHAMPION - 04 76 91 47 86 - thomas.champion@badminton-aura.org

PROGRAMME PEDAGOGIQUE
FORMATION "Gestion du temps de travail"

Samedi 6 juin 2020

10h-12h 13h-15h

Parfaire ses connaissances en matière de professionalisation et responsabilité juridique

Parfaire ses connaissances sur la gestion du temps de travail au regard de la CCNS et d code du travail

Elaboration des contrats de travail

Décryptage de la CCNS

Gestion des plannings annuels

Gestion du temps de travail et des récupérations

#### 4 heures de formation

Coût pédagogique TTC: 150€ (réduction exceptionnelle de 100€ pour les clubs affiliés à la ligue AURA badminton)

Coût du repas de midi compris, frais de déplacement à la charge des stagiaires